



**Communes
forestières**

Grand Est



Forêts locales, intérêt général

Rapport d'activités 2024

Sommaire

Éditorial **3**

4 **Formation**

**Équilibre
Forêt/Gibier** **6**

8 **Bois construction**

Contractualisation **10**

14 **Foncier**

**Forêts
pédagogiques** **16**

18 **Gestion forestière**

**Dialogue
forêt/société** **20**

22 **Réseaux
référents**



Jérôme THOMAS

Président – Communes forestières Grand Est

EN 2024, dans un contexte de crise environnementale qui ne cesse de s'intensifier, les Communes forestières Grand Est ont su se réinventer afin de renforcer leur rôle auprès des élus locaux et d'affirmer leur vision d'une forêt au cœur de l'équilibre de nos territoires.

Forte d'une nouvelle équipe, l'association a mené une activité dense et variée pour répondre aux besoins des élus dans la gestion de leurs forêts. De nombreux sujets ont donné lieu à des actions d'animation et d'accompagnement. Les risques liés aux changements climatiques constituent une source majeure d'inquiétude et de défis pour nos communes. À ce titre, les Communes forestières Grand Est sont restées votre interlocuteur privilégié et vous ont proposé, tout au long de l'année écoulée, diverses réunions, communications et accompagnements pour rester à votre écoute.

La région Grand Est demeure l'une des premières régions françaises en termes de production de bois. Notre filière forêt-bois y est dynamique et bien implantée. C'est pourquoi nous défendons la contractualisation des bois, afin de garantir un approvisionnement régulier et durable de cette filière.

Nous ne pouvons ignorer le rôle sociétal que jouent aujourd'hui nos forêts. Le dialogue forêt-société reste donc primordial, et donner aux élus les clés pour comprendre leurs rôles et responsabilités constitue une priorité pour notre association. Les Forêts Pédagogiques demeurent à ce titre un outil précieux pour nos communes.

Face au changement climatique, nos forêts, qui participent activement à la préservation de la biodiversité, à la régulation des cycles de l'eau et au stockage du carbone, deviennent des écosystèmes fragiles qu'il nous faut préserver.

L'année **2024**, a également marqué le déploiement de notre Observatoire du Foncier, un outil indispensable pour accompagner vos communes dans la restructuration et la gestion du foncier forestier.

Les Communes forestières Grand Est, à travers leurs actions et leurs projets, resteront pleinement mobilisées à vos côtés pour défendre la place de la forêt dans nos politiques locales et pour vous accompagner dans l'ensemble de vos projets, en vous apportant renseignements, conseils, formations et en poursuivant le travail avec l'ensemble de nos partenaires.

Nous devons continuer à unir nos efforts pour soutenir une gestion forestière durable, répondant aux besoins économiques, environnementaux et sociaux des générations futures.



Formation

ACCOMPAGNER LES ÉLUS PAR LA FORMATION Bilan 2024

EN 2024, face à l'intensification des défis forestiers – changement climatique, crises sanitaires, évolution des usages – la formation des élus forestiers a été plus que jamais essentielle. Grâce à un maillage territorial dense, les Communes forestières Grand Est ont organisé

23

sessions de formation réparties dans l'ensemble du territoire.

Des thématiques en phase avec les enjeux actuels

- > **Adaptation au changement climatique :** comprendre les crises forestières, agir dès aujourd'hui pour les peuplements de demain.
- > **Gestion durable et multifonctionnelle :** concilier production, biodiversité, gestion de l'eau, et accueil du public.
- > **Valorisation du bois local :** contractualisation, marché du bois, approvisionnement pour la construction publique.
- > **Rôles et responsabilités des élus :** mieux cerner leurs obligations et leviers d'action en tant que propriétaires forestiers.
- > **Prévention des risques (incendies, sanitaires) :** mesures concrètes et posture à adopter.

RÉPARTITION DES FORMATIONS PAR DÉPARTEMENT en nombre de sessions en 2024



À NOTER : Certaines sessions couvrent des thèmes identiques mais adaptés localement, ce qui permet aux élus d'accéder à une offre de formation cohérente et proche de leurs réalités de terrain.

Programme financé par :

La Région
Grand Est



© Daniel Stiller

Une approche ancrée dans les territoires

Les formations ont eu lieu dans chaque département du Grand Est. Elles ont réuni

+ de 400 participants
au total,

dans des formats privilégiant l'échange :

- > visites de terrain,
- > interventions de Office national des forêts (ONF),
- > partage d'expériences entre collectivités.



Des retours très positifs

Les élus saluent la qualité des contenus et l'expertise des intervenants, mais aussi la convivialité des échanges. Ces formations leur permettent de passer de l'intuition à la décision éclairée, pour une gestion forestière proactive et ambitieuse.

« Mieux comprendre pour mieux agir.

Tel pourrait être le fil conducteur de cette année 2024 de formation, marquée par un réel engagement des collectivités.



Équilibre forêt/gibier

DES FICHES didactiques

Dans le but d'aider les élus à mieux comprendre certaines espèces de gibier, des fiches « gibier » ont été conçues et imprimées.

Ces fiches portent sur trois espèces principales :



le sanglier ;
le chevreuil ;
le cerf.

Chaque fiche contient des informations essentielles, notamment :

- > Les **caractéristiques de l'espèce** (morphologie, habitat, cycle de vie, etc.) ;
- > Les spécificités de son **alimentation** ;
- > Les **actes comportementaux et alimentaires** caractéristiques de l'espèce.

Ces supports pédagogiques visent à renforcer les connaissances des élus, à leur donner les clés d'identification de la présence de ces espèces en forêt, à leur servir de support de communication auprès du grand public et ainsi à les accompagner dans leurs responsabilités en matière de gestion cynégétique.



Programme financé par :

**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt



Bois construction

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS vers la construction en bois local

Dans la continuité du programme 2023, le programme 2024 « Accompagner les collectivités pour utiliser du bois local et français » a pour ambition de sensibiliser, former et accompagner les élus des collectivités aux enjeux de construction bois, en bois local et français, de relier ces problématiques à la ressource forestière, sa gestion, son rôle multifonctionnel, sa filière.

Programme financé par :



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

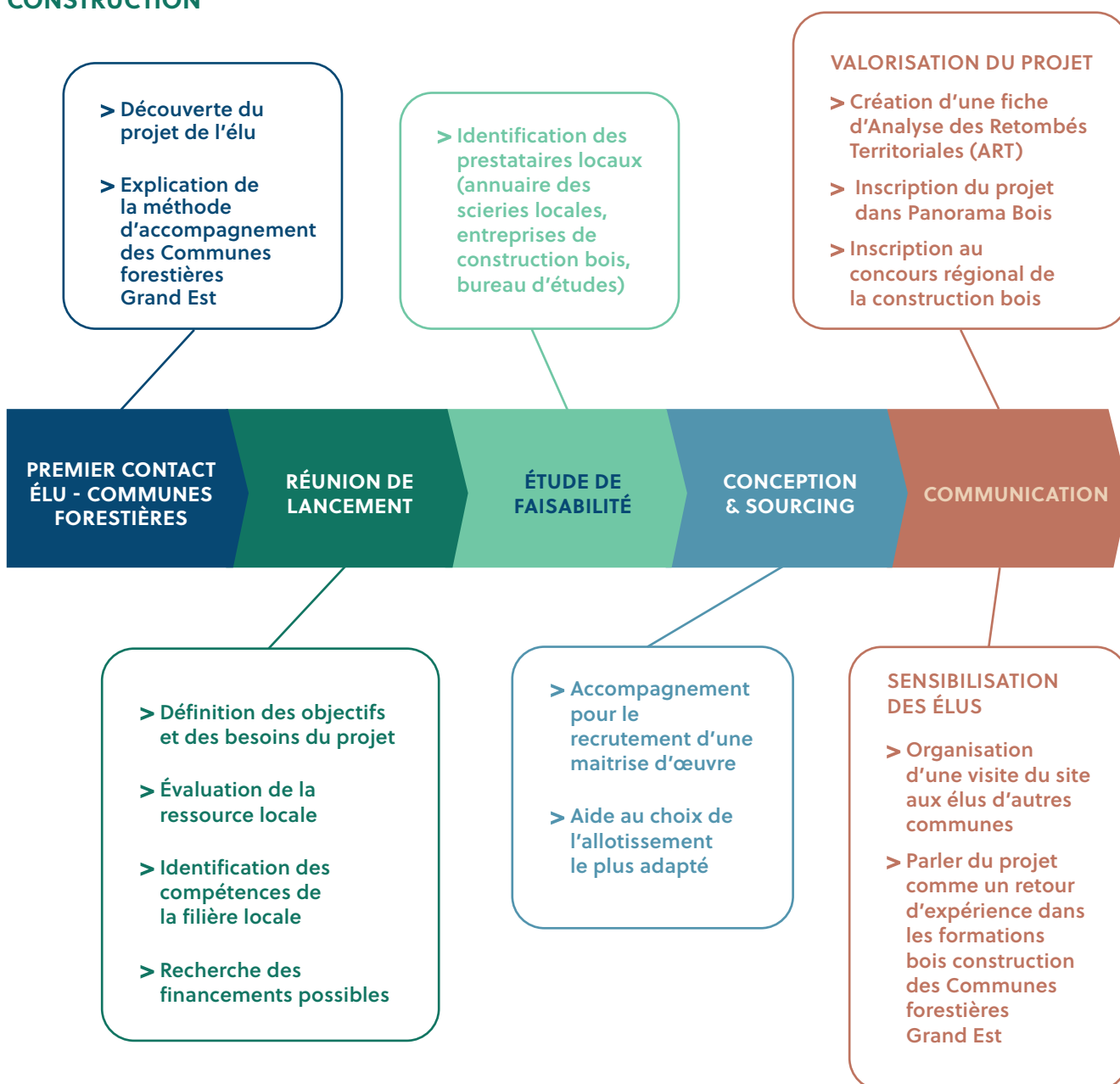
PROTOCOLE D'ACCOMPAGNEMENT pour la construction bois

Un accompagnement sur-mesure pour chaque collectivité, au service d'une construction publique ancrée dans la filière bois locale !

L'Union régionale des Communes forestières Grand Est a développé un **protocole d'accompagnement** destiné à guider les collectivités à chaque étape de leurs projets de construction avec du bois. Pensé comme un outil pratique et adaptable, il propose des modèles sur mesure selon les besoins spécifiques de chaque commune.

Ce dispositif s'inscrit dans la lignée du **kit des élus**, conçu en partenariat avec FIBOIS Grand Est et de la **clé d'aide à la décision**, visant à structurer la commande publique en faveur du bois local.

MÉTHODE D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES FORESTIÈRES DU GRAND EST - BOIS CONSTRUCTION



DES ACTIONS CONCRÈTES sur le territoire



7 réunions d'information
organisées en Haute-Marne
(52) en collaboration avec
l'Office national des forêts



1 formation
dans la Marne (51)
en collaboration avec
Fibois Grand Est

Le thème central

« **L'utilisation du bois local
dans la construction.**

a permis de sensibiliser les élus
aux bénéfices environnementaux,
économiques et sociaux
de cette démarche.





Contractualisation/ Commercialisation

Programme financé par :



FRANCE
Bois
Forêt



INTERPROFESSION
NATIONALE



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉVELOPPER LA CONTRACTUALISATION

Un levier stratégique pour la filière bois

Dans un contexte de tensions sur la ressource forestière et de montée en puissance de la filière bois locale, 2024 a été une année charnière pour renforcer le recours aux contrats d'approvisionnement dans les forêts des collectivités. L'Union régionale des Communes forestières Grand Est s'est mobilisée activement pour accompagner les élus dans cette évolution ambitieuse et structurante.

Pourquoi contractualiser ?

Le contrat d'approvisionnement sécurise les volumes de bois pour les entreprises locales, en particulier pour le chêne. Il permet un **approvisionnement régulier, prévisible et local**, renforçant l'économie régionale tout en assurant une gestion durable des forêts.

UN ACCOMPAGNEMENT CONCRET SUR LE TERRAIN

En 2024, notre équipe a mené de nombreuses actions auprès des élus et des collectivités. Ces temps forts ont permis à de **nombreux élus et techniciens** d'être sensibilisés ou formés à la contractualisation.



3 réunions d'information

sur la contractualisation du chêne, souvent accompagnées de visites de scieries (AVIWOOD, Rupt de Mad, Baret, etc.)



1 conférence de presse

majeure en juillet à Chavelot (88), en partenariat avec l'ONF, Fibois Grand Est, Fransylva et Forêt d'Ici



1 participation aux comités régionaux des ventes (ONF)

le 10 juin 2025



5 formations sur le bois local et les modes de vente





ORGANISATION DE RÉUNIONS TECHNIQUES

Ces temps forts ont permis à

+ de 60
élus et techniciens

d'être sensibilisés ou formés à la contractualisation.

UNE MOBILISATION autour du chêne

Le chêne, ressource emblématique mais vulnérable, a fait l'objet d'une attention particulière. Grâce à l'appui du Fonds Solidaire de Filière (FSF) animé par Fibois Grand Est, les communes du Grand Est ont été incitées à contractualiser une part croissante de leurs volumes pour bénéficier d'un appui technique et financier.

Pour y prétendre, elles devaient vendre au moins



35%

de leur volume total

**+ de
25 m³**
de chêne

à une scierie régionale.

DES OUTILS MUTUALISÉS au service des élus

Afin de simplifier l'appropriation du mécanisme, plusieurs ressources ci-dessous ont été diffusées. Le livret et les vidéos ont été réalisées en collaboration avec : Forêt d'ici, Fransylva, ONF.



> un livret récapitulatif détaillant les avantages et modalités du contrat d'approvisionnement en chêne



Visionnez
la première
vidéo

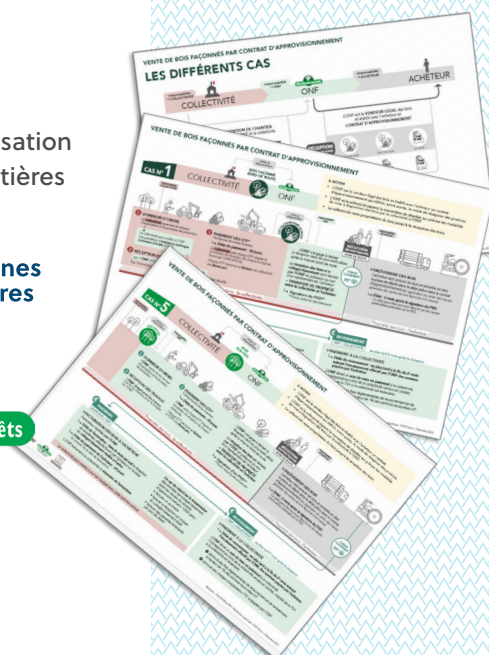


Visionnez
la deuxième
vidéo

> 1 kit Contractualisation
Communes forestières
France-ONF



Communes
forestières
France



> 2 vidéos explicatives (courte et longue)
présentant les témoignages d'acteurs engagés
et les étapes clés de la contractualisation

UNE DYNAMIQUE INTER-ACTEURS RENFORCÉE

Tout au long de l'année, les Communes forestières Grand Est ont joué un rôle pivot entre collectivités, ONF et acteurs de la filière. Ce travail de médiation, de pédagogie et de coordination a permis de poser les bases d'une contractualisation plus massive et durable.

Les Communes forestières poursuivent leur travail, en lien avec les enjeux de sécurité, de réglementation et de gestion durable. L'affouage reste un levier important de mobilisation du bois local au bénéfice des habitants.

> 2 RÉUNIONS D'INFORMATION SUR L'AFFOUAGE

9 MARS 2024 à Chauffour-lès-Bailly (10)
et 30 NOV. 2024 à Rives-Dervoises (52)

> RÉUNIONS D'INFORMATION

à destination des élus et des affouagistes, organisée par les Communes forestières Grand Est, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, l'ONF et le lycée forestier de Croigny.

Au cours de ces réunions d'information, composées d'une partie en salle et d'une partie terrain, les participants ont pu apprendre les règles de sécurité essentielles à l'affouage, ainsi que la réglementation qui encadre cette pratique.





Foncier

L'Association des Communes forestières Grand Est poursuit ces actions en informant et accompagnant les élus locaux dans la mise en œuvre de stratégies foncières adaptées à leur territoire. À travers des interventions, des sessions de sensibilisation et des réunions d'accompagnement technique, elle facilite la compréhension des outils disponibles, notamment en matière de gestion des biens vacants et sans maître.

AVRIL 2024

Publication d'un article dans le FORÊT MAG des Chambres d'Agriculture, les Communes forestières soulignent l'importance de la **procédure des biens vacants sans maître** pour réduire le **morcellement foncier** dans le Grand Est.

DU 19 > 22 AVRIL 2024

Dans le cadre des **Journées de la Forêt Communale en Haute-Marne**, des sessions de sensibilisation au foncier forestier ont été organisées en collaboration avec l'ONF. Chaque réunion débutait par une introduction au foncier forestier, visant à présenter les enjeux et les leviers d'action pour les élus locaux. Sept réunions d'information ont permis de rassembler **179 maires, élus et membres de la commission bois**.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Les élus des Communes forestières ont participé aux **Commissions forestières départementales de la SAFER** qui permettent aux acteurs forestiers de se réunir régulièrement pour être concertés sur les projets fonciers du territoire. Ces commissions ont pour objectif de donner **un avis consultatif** sur les projets de cessions et d'acquisitions foncières prévues, en analysant les enjeux locaux et les besoins spécifiques du secteur forestier.

Programme financé par :



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Observatoire du Foncier Forestier Régional pour les Élus



DÉPLOIEMENT DE L'OBSERVATOIRE DU FONCIER FORESTIER

À l'image des Communes forestières Occitanie, les Communes forestières Grand Est ont finalisé, en **DÉCEMBRE 2024**, la mise en place d'un Observatoire du Foncier Forestier, un outil stratégique conçu pour accompagner les élus dans la gestion de leur patrimoine forestier.

Cet observatoire repose sur l'analyse des données actualisées du cadastre et permet d'identifier pour chaque commune :

- > la totalité des propriétés forestières sur la commune et leur statut vis-à-vis du Régime Forestier ;
- > les biens vacants et sans maître potentiels, ainsi que les biens non délimités ;
- > l'intégralité des parcelles appartenant à la commune ;
- > les parcelles appartenant à une personne publique (État, Conseil Départemental, etc.) ;
- > le(s) propriétaire(s) d'une parcelle grâce à son numéro et sa section.

La mise en place réussie de cet observatoire permettra d'intensifier l'accompagnement des communes, notamment à travers la création de **rapports fonciers personnalisés**.

Ces rapports incluront des tableaux de données, des graphiques et des cartographies précises, offrant aux élus une compréhension approfondie de la structure foncière de leur territoire.

4 DÉC. 2024

La **première présentation officielle de l'Observatoire du Foncier Forestier** a eu lieu lors d'une journée d'information organisée par l'Union Régionale des Communes forestières Grand Est. Animée par Samuel Pont, responsable forêt et foncier des Communes forestières Occitanie, cette présentation a permis de présenter l'outil aux élus des **Conseils d'Administration des Associations départementales des Communes forestières** dans le Grand Est.



20 DÉC. 2024

Une présentation et une **démonstration d'utilisation** de l'observatoire du foncier forestier ont été réalisées lors du **Conseil d'Administration de l'Association des Communes forestières de la Haute-Marne**.



Forêts pédagogiques

Dans 1000 communes, la forêt fait école

Porté par Communes forestières France depuis 2019, le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » propose aux communes de développer des Forêts pédagogiques. La commune confie à un groupe d'enfants (écoles, conseil municipal de jeunes...) la gestion d'une parcelle en forêt afin de les sensibiliser au fonctionnement des écosystèmes forestiers, à leurs fonctions dans les sociétés humaines, à la production de bois, aux rôles des maires et élus des Communes forestières et au fonctionnement de la filière forêt-bois.

Programme financé par :



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Le Grand Est compte



27

Forêts pédagogiques

engagées dans le programme !

EN 2024, trois nouvelles forêts pédagogiques ont été inaugurées : la Forêt pédagogique de l'école de Tronville-en-Barrois (55), la Forêt pédagogique de l'école élémentaire de Bourbonne-les-Bains (52) ainsi que la Forêt pédagogique de l'école de Rolampont (52). Les Communes forestières Grand Est ont continué d'accompagner **les projets variés des Forêts pédagogiques, qui reflètent chacun la spécificité de leur parcelle communale** ! Chaque Forêt pédagogique a développé en 2024 des initiatives riches et originales telles que : la **rencontre avec un chef papou** en Haute-Marne, le partenariat entre des écoles d'Alsace et du Québec, l'aménagement plusieurs de sentiers pédagogiques, la construction de classes en plein air ou encore de nombreuses plantations d'arbres.



Pour accompagner les enseignants et enrichir les projets, les Communes forestières Grand Est ont continué de développer leur palette d'**outils pédagogiques** :

- > Conception d'un journal de bord pour les Forêts pédagogiques du Grand Est ;
- > Création d'un Padlet pour les Forêts pédagogiques de Haute-Marne et de Meuse;
- > Distribution de livres et livrets pédagogiques ;
- > Diffusion des outils nationaux.





Gestion forestière

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS FACE AUX CRISES ET AU RENOUVELLEMENT FORESTIER

Participation aux travaux régionaux et recherche de dispositifs de financement

Face aux défis du dépérissement forestier et du changement climatique, les Communes forestières Grand Est se sont pleinement investies dans la recherche de solutions et de moyens financiers. Grâce à un travail partenarial avec l'ONF, elles ont porté une voix commune et structurée pour défendre les besoins des territoires forestiers.

Cela s'est concrétisé par :

- > **8 FÉV. 2024** à Nancy (54) : Rencontre avec le Rapporteur général de la Commission des finances de l'Assemblée nationale autour des **enjeux budgétaires de la forêt**. Le Président de l'association des Communes forestières Meurthe-et-Moselle y a porté un message fort sur les difficultés des Communes forestières. Une contribution a également été remise au Rapporteur général.
- > **15 AVRIL 2024** à Poussay (88) : Présence du Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire pour annoncer le **plan national « bois de crise »**.
- > Participation régulière aux travaux du **réseau national des Communes forestières**, avec partages d'expériences, remontées de terrain et implication dans les comités de suivi ministériels.

Programme financé par :



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt



UN APPUI DE PROXIMITÉ auprès des communes

Tout au long de l'année, Communes forestières Grand Est a apporté un appui technique renforcé aux communes et aux syndicats communaux de gestion forestière rencontrant des difficultés techniques et/ou financières liées à la gestion forestière et au renouvellement de leur forêt.

MOBILISATION TERRITORIALE & ACTIONS DE SENSIBILISATION

En plus de l'appui de terrain, les Communes forestières Grand Est ont multiplié les actions de communication et d'information :

- > Publication conjointe avec l'ONF : « Forêts Publiques du Grand Est », contenant un volet spécifique sur les financements pour le renouvellement forestier.
- > Rencontre sur la Santé des Forêts, organisée par l'Association des Communes forestières Meurthe et Moselle, le **16 FÉV. 2024** à Champenoux (54), au centre de l'INRAE, en partenariat avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.
- > Deux conférences-débats à destination des élus et du grand public autour du dérèglement climatique :
le **17 FÉV. 2024** à Clermont-en-Argonne (55)
et le **8 AVRIL 2024** à Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55).
- > Le **22 MARS 2024**, animation d'une sortie en forêt avec les élus à Montaulin (10), à l'occasion de la Journée Internationale des Forêts. Événement organisé avec l'ONF et le PNR de la Forêt d'Orient, avec pour thématique : la sylviculture du chêne pédonculé et du frêne sur les stations marneuses et la populiculture dans l'Aube.





Dialogue forêt/société



FOIRE DE CHÂLONS 2024

Sous l'impulsion initiale de Monsieur Joël DUVIVIER, Président des Communes forestières Marne, l'ensemble des acteurs de la filière Forêt-Bois Grand Est se sont réunis pour participer à la Foire de Châlons, 2^{ème} plus grande Foire agricole de France.

DU 29 AOÛT AU 8 SEPT. 2024, dans 2 espaces de 200 m² chacun, la filière a organisé des expositions, des démonstrations et des conférences dans l'objectif faire découvrir les multiples facettes de la filière, de la gestion durable des forêts aux innovations dans le domaine du bois.

UNE MOBILISATION INÉDITE POUR VALORISER LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

La Foire de Châlons a réuni sur 11 jours près de **230 000 entrées** (professionnel, grand public et institutionnels). Les **partenaires de cet important évènement** sont : Les Communes forestières Marne et Grand Est - Fibois Grand Est - l'ONF - PEFC Grand Est – le Centre national de la propriété forestière – Fransylva – les Entrepreneurs de travaux forestiers Grand Est – le Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers - le Parc naturel régional de la Montagne de Reims – la Fédération Nationale du Bois. La présence de la filière Forêt-Bois sur la Foire de Châlons a été possible grâce au soutien financier de la Région Grand Est, la DRAAF et l'ADEME.



EXPOSITION ITINÉRANTE

« Les Forêts du Grand Est, à l'épreuve du changement climatique »

Face aux défis croissants du changement climatique en Grand Est, en 2022, les Communes forestières Grand Est ont créé avec l'ONF l'exposition : « Les Forêts du Grand Est, à l'épreuve du changement climatique ».

EN 2024, l'exposition a poursuivi sa circulation dans les 10 départements de la région.

Deux nouvelles versions ont été réalisées en fin d'année afin de permettre à un plus grand nombre de communes d'accueillir cet outil de sensibilisation sur leur territoire.

Quel impact sur les forêts, quels enjeux, quels défis, quelle stratégie face au changement climatique ?

Un outil pédagogique, une approche ludique, qui permet à un public scolaire ou familial de prendre conscience de la principale préoccupation actuelle des forestiers de l'ONF et de l'ensemble des acteurs de la forêt publique du Grand Est. Elle met notamment en lumière, l'action des forestiers qui travaillent quotidiennement à la mise en œuvre de solutions pour assurer la pérennité des forêts confrontées aux défis du dérèglement climatique.



Réseaux référents

SÉMINAIRE DES PERMANENTS DES COMMUNES FORESTIÈRES

Cette année, le séminaire des permanents des Communes forestières s'est déroulé au Fort Saint André (39). Réunissant les salariés du réseau, des élus du bureau fédéral et des partenaires, cet événement, organisé du **3 AU 5 AVRIL**, était centré sur les élus, au cœur des missions de notre réseau.

À travers des ateliers et des tables-rondes, plus de 100 personnes ont travaillé sur ce sujet en cherchant à trouver des solutions pour accompagner au mieux les élus sur les sujets forestiers et renforcer le binôme administrateur/salarié.

Les enjeux de la multifonctionnalité des forêts de Salins-les-Bains (39) ont également été présentés, avec une illustration sur le terrain des fonctions de protection, d'accueil du public et de production en lien avec le dépérissement forestier.

M. MARCHAND, maire de Prémanon (39) et président de la ComCom de la Station des Rousses-Haut-Jura (39), est intervenu pour partager son expérience en tant qu' élu et présenter les multiples champs d'action d'un maire.



Philippe CANOT, président de la Fédération nationale de Communes forestières France et président de l'Association départementale des Ardennes, a rappelé dans son discours introductif l'importance de mener une politique forestière forte et les demandes faites à Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, concernant la mise en place d'une cellule d'anticipation du défi climatique et la concrétisation du Plan local forestier. Il a conclu ce séjour en remerciant chaleureusement tous les participants qui, à travers un foisonnement d'idées et d'initiatives, prouvent que notre réseau est dynamique, positif et tourné vers l'innovation.

RENCONTRES NATIONALES DES TERRITOIRES FORESTIERS 2024



Retour sur les Rencontres Nationales des Territoires Forestiers 2024, organisées par la Fédération nationale des Communes forestières.

Plus de 200 participants se sont rassemblés à Rouen (76)

MER. 25, JEU. 26, VEN. 27 SEPT. 2024

pour « Repenser le dialogue autour de la forêt ».

Un programme riche entre échanges, témoignages et visites de terrain, qui a permis de questionner les enjeux de nos territoires forestiers face aux défis actuels.

Ces journées ont mis en avant des initiatives locales et des actions collectives concrètes, de la gestion durable à la valorisation des produits forestiers. Les chartes forestières en sont un bel exemple, elles rassemblent les acteurs d'un territoire autour de la filière Forêt-Bois pour définir ensemble un programme d'actions dans une véritable stratégie forestière commune.

Administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2026

Légende

UNION RÉGIONALE

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE

Président d'Union Régionale

Président d'Association

GRAND EST

Jérôme THOMAS

Président Communes forestières Grand Est
Maire de Gigny

ALSACE

Pierre GRANDADAM,
Président Communes forestières Alsace
Marie-Paule GAY,
Maire d'Aubure
Jean-Louis BATT,
Maire de Lutzelhouse
Jean-Pierre BONNEVILLE,
Adjoint de Niederbronn-les-Bains

ARDENNES

Philippe CANOT, Président Communes forestières
France, Président Communes forestières Ardennes
et Maire de Sécheval
Jean-Luc PÊTRE,
Maire de Singly

AUBE

Vanina PAOLI-GAGIN,
Présidente Communes forestières Aube et Sénateur
BEZINS Jean-Pierre,
Conseiller municipal de Chauffour-lès-Bailly

HAUTE-MARNE

Jean-Pierre MICHEL,
Président Communes forestières Haute Marne
Gilles DESNOUVEAUX,
Maire de Reynel

MARNE

Joël DUVIVIER,
Président Communes forestières Marne
Hugues LABBÉ, Membre de la commission des bois
de Beaumont sur Vesle

MEURTHE-ET-MOSELLE

Alain GODARD, Président Communes forestières Meurthe
et Moselle et Maire de Gemonville
René DENILLE, Adjoint de Chavigny

MEUSE

Franck MENONVILLE,
Président Communes forestières Meuse et Sénateur
Michel MOREAU,
Maire de Lavallée

MOSELLE

Michaël WEBER,
Président Communes forestières Moselle et Sénateur
Marcel AMPS, Maire de la commune de Marimont-lès-
Bénestroff

VOSGES

Jérôme THOMAS, Président Communes forestières Vosges
et Maire de Gigny
CHOSEROT Philippe,
Adjoint de la commune de Jeuxy
LALLEMAND Michel,
Maire de Rebeville



**Communes
forestières**
Grand Est

ADMINISTRATION

NOTRE ÉQUIPE

août 2025



Axelle LEVILLAIN
Directrice
Référente **Formation -
Commercialisation**

LAXOU (54)
axelle.levillain@communesforestieres.org
07 63 74 10 82



Rachel THIBAUT
Chargée de mission Pédagogique
Référente **Forêts pédagogiques -
Communication**

Meuse (55)
rachel.thibault@communesforestieres.org
06 25 89 71 18



Ludivine DOMERGUE
Chargée de mission
Meuse/Meurthe-et-Moselle
Référente **Équilibre Forêt Gibier**

Pierrefitte-sur-Aire (55)
ludivine.domergue@communesforestieres.org
06 69 97 89 13



Axelle LÉONOFF NOËL
Chargée de mission Vosges/
Haute-Marne
Référente **Risques-DFCI**

Épinal (88)
amelia.leonoff@communesforestieres.org
07 63 74 10 82



Rebecca DIJOUX
Chargée de mission Aube/Marne/
Ardennes
Référente **Gestion
forestière - Foncier**

Châlons-en-Champagne (51)
rebecca.dijoux@communesforestieres.org
07 64 03 54 35



Maxime BLODIN
Chargé de mission
Bas-Rhin/Haut-Rhin
Référent **Bois**

Strasbourg (67)
maxime.blondin@communesforestieres.org
06 30 29 03 21



Forêts locales, intérêt général ^{^^}



**Communes
forestières**
Grand Est

Site Sadoul, 80 boulevard Maréchal Foch 54520 LAXOU • 03 83 28 95 84
f • in • @ • communesforestieres-grandest.fr